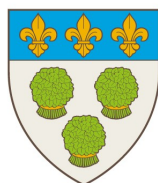




REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2018



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

L'an deux mil dix huit, le vendredi sept décembre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Sébastien LECORNU, Mme Catherine GIBERT, M. Thierry CANIVET, Mme Dominique MORIN, Monsieur Johan AUVRAY, Mme Nicole BALMARY , M. Jérôme GRENIER, Mme Léocadie ZINSOU, M. Alexandre HUAU-ARMANI, Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, Adjoints

Mme Jeanne DUCLOUX, M. Hervé HERRY, M. Luc VOCANSON, M. Henri-Florent COTTE, Mme Nathalie ROGER, Mme Aurélie BLANCHARD , M. Valentin LAMBERT, M. Philippe GUIRAUDON, Mme Brigitte LIDÔME, Mme Sylvie MALIER, M. Steve DUMONT, M. Philippe NGUYEN THANH, Mme Hélène SEGURA, M. Gabriel SINO, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Agnès BRENIER à Mme Jeanne DUCLOUX
M. Philippe CLERY-MELIN à Mme Nicole BALMARY
Mme Nathalie LAMARRE à Mme Dominique MORIN
M. Jean-Marie MBELO à M. Thierry CANIVET
Monsieur Yann FRANCOISE à M. Jérôme GRENIER
M. Jean-Claude MARY à Mme Brigitte LIDÔME
Mme Marie-Laure HAMMOND à M. Steve DUMONT

Absents :

Mme Mariemke de ZUTTERE
Mme Evelyne HORNAERT
M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : Brigitte LIDOME

N° 0367/2018

Rapporteur : Thierry CANIVET

OBJET : Budget annexe Portage de repas - Budget primitif 2019

Le service de Portage de repas à domicile a le caractère de service public industriel et commercial (SPIC) et est donc soumis à TVA de plein droit. Ceci conduit à avoir une

comptabilité distincte avec un budget annexe soumis à la règle de l'équilibre financier prévue aux articles L 2224-1 et L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce budget est régi par les dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux.

Les montants présentés ci-dessous et dans les annexes jointes au présent rapport sont donc des montants hors taxes.

SECTION D'EXPLOITATION

En prévisions, la section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **248 000,00 €**.



- **DEPENSES**

✓ **Dépenses réelles d'exploitation : 243 385,00 €**

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 174 885,00 €

Ce chapitre enregistre les dépenses courantes du service de portage de repas. Il s'agit essentiellement des frais d'alimentation.

Chapitre 012 - Charges de personnel : 68 500,00 €

Ce chapitre concerne les charges du personnel livrant les repas mais également la valorisation des agents entrant dans le coût de production de ces repas.

✓ **Dépenses d'ordre d'exploitation : 4 615,00 €**

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 615,00€

Ce chapitre correspond aux amortissements de l'exercice. Ces dépenses transférées en recettes de la section d'investissement contribuent au financement global des dépenses de cette même section.

- **RECETTES**

✓ **Recette réelles d'exploitation : 248 000,00 €**

Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services... : 248 000,00 €

Ce chapitre enregistre les ventes de repas aux usagers. La prévision pour 2019 a été établie en fonction des montants réalisés en 2018 et projetés en 2019 et du besoin d'équilibrage du budget.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévisions, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **4 615,00 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses d'équipement : 4 615,00 €**

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 4 615,00 €

Prévision d'acquisition de matériel de cuisine nécessaire à la confection des repas pour 4 615,00 €.

- **RECETTES**

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 4 615,00 €**

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 4 615,00 €

Ce chapitre concerne l'amortissement des immobilisations de l'exercice.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-12, L1612-13, R 2311-11 & B et R 2311-12,

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le Budget Primitif 2019 du budget annexe du Portage de Repas équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
- Section d'exploitation : 248 000,00 euros.
- Section d'investissement : 4 615,00 euros.

Finances

Avis favorable

Délibéré :
Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Direction des Finances

Budget Primitif 2019

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget	Budget Primitif
		2018	2019
011	Charges à caractère général	138 789,59 €	174 885,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 645,00 €	68 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	
Total des dépenses de gestion courante		259 434,59 €	243 385,00 €
67	Charges exceptionnelles	200,00 €	
Total des dépenses réelles d'exploitation		259 634,59 €	243 385,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	4 407,00 €	4 615,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 407,00 €	4 615,00 €
TOTAL DES DEPENSES		264 041,59 €	248 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté		
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		264 041,59 €	248 000,00 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget	Budget Primitif
		2018	2019
70	Produits services, domaine et ventes div.	261 525,00 €	248 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		261 525,00 €	248 000,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation		261 525,00 €	248 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES		261 525,00 €	248 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	2 516,59 €	
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		264 041,59 €	248 000,00 €



Budget Primitif 2019

Direction des Finances

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES HT

Art.	Budget 2018	Budget Primitif 2019
Chapitre 011 - Charges à caractère général	138 789,59 €	174 885,00 €
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	118 142,72 €	147 000,00 €
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	10 135,00 €	17 000,00 €
6066 CARBURANTS	2 000,00 €	225,00 €
6135 LOCATIONS MOBILIERES	7 811,87 €	8 510,00 €
6168 AUTRES		1 350,00 €
618 ANALYSES	700,00 €	800,00 €
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS		
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	115 645,00 €	68 500,00 €
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	416,54 €	220,00 €
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	379,92 €	200,00 €
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	1 338,30 €	700,00 €
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	51 907,83 €	39 920,00 €
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 412,02 €	840,00 €
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	15 761,73 €	5 600,00 €
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	1 727,49 €	750,00 €
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	12 830,57 €	6 000,00 €
6452 COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 841,20 €	1 550,00 €
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	23 923,58 €	12 220,00 €
6475 MEDECINE DU TRAVAIL , PHARMACIE	672,39 €	150,00 €
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	433,43 €	350,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	- €
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	3 000,00 €	
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00 €	
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	259 434,59 €	243 385,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	200,00 €	- €
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	200,00 €	
TOTAL DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION	259 634,59 €	243 385,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 407,00 €	4 615,00 €
6811 DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 407,00 €	4 615,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	4 407,00 €	4 615,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	264 041,59 €	248 000,00 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	264 041,59 €	248 000,00 €



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Direction des Finances

Budget Primitif 2019

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES HT

Art.	Budget 2018	Budget Primitif 2019
Chapitre 70 - Produits des Services	261 525,00 €	248 000,00 €
706 PRESTATIONS DE SERVICES	248 500,00 €	248 000,00 €
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	13 025,00 €	
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	261 525,00 €	248 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	261 525,00 €	248 000,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	261 525,00 €	248 000,00 €
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	2 516,59 €	
TOTAL RECETTES CUMULEES	264 041,59 €	248 000,00 €

Budget Primitif 2019

Direction des Finances

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget 2018	Budget Primitif 2019
21	Immobilisations corporelles	8 275,18 €	4 615,00 €
	Total des dépenses d'équipement	8 275,18 €	4 615,00 €
	Total des dépenses financières	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 275,18 €	4 615,00 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 275,18 €	4 615,00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté		
	TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	8 275,18 €	4 615,00 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget 2018	Budget Primitif 2019
	Total des recettes d'équipement	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	721,18 €	
	Total des recettes financières	721,18 €	0,00 €
	Total des recettes réelles d'investissement	721,18 €	0,00 €
.021	Virement de la section d'exploitation		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 407,00 €	4 615,00 €
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 407,00 €	4 615,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 128,18 €	4 615,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	3 147,00 €	
	TOTAL DES RECETTES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	8 275,18 €	4 615,00 €



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Direction des Finances

Budget Primitif 2019

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES HT

Chap.		Budget 2018	Budget Primitif 2019
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		8 275,18 €	4 615,00 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 275,18 €	4 615,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		8 275,18 €	4 615,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		8 275,18 €	4 615,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		8 275,18 €	4 615,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 275,18 €	4 615,00 €



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Direction des Finances

Budget Primitif 2019

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES HT

Chap.		Budget 2018	Budget Primitif 2019
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	721,18 €	
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		721,18 €	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections		4 407,00 €	4 615,00 €
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 147,00 €	3 147,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		4 407,00 €	4 615,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 128,18 €	4 615,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 275,18 €	4 615,00 €